

Infos Sud Education Calvados

Supplément 2 au n° 57 - septembre 2012

Nous vous invitons à venir vous informer, échanger et débattre lors de ces réunions d'informations syndicales, elles sont un droit. Vous pouvez déduire ces 3 heures des 108 heures annuelles de service (*voir modalités en dernière page*).

SPECIAL REUNIONS D'INFORMATION SYNDICALE :

- le 17 octobre à Hérouville-St-Clair de 9h à 12h

salle de la Grande Delle.

- le 17 octobre à Vire de 9h à 12h

salle Turpin (à proximité de la mairie).

- le 17 octobre à Lisieux de 9h à 12h

à l'espace Victor Hugo.

Rentrée 2012

« Le changement ce n'est pas pour maintenant ! »

Quelques mois après le changement politique à la tête de l'Etat et les premières mesures pour l'Education, nous souhaiterions réaliser avec vous un premier bilan de cette rentrée qui est somme toute très éloigné des fortes attentes de la profession et des parents d'élèves.

Les effets d'annonces de notre ministre ne compensent absolument pas la diminution des postes de ces dernières années et ne correspondent en rien au plan d'urgence réclamé par Sud Education avant l'été. Ce qui nous est proposé pour le moment ressemble à s'y méprendre à la rentrée prévue par le gouvernement précédent : Non, nous ne voulions pas faire la rentrée prévue par Sarkozy-Fillon-Châtel, à peine édulcorée par Hollande-Peillon.

Nous vous proposons dans ce bulletin quelques éléments de réflexion car SUD Education continuera à défendre ses revendications pour une école démocratique, critique et émancipatrice, y compris dans le cadre actuel. Mais pour le service public d'éducation comme pour l'ensemble des questions qui touchent au monde du travail, un véritable changement dépend avant tout des mobilisations. SUD Education s'emploiera à les construire et invite les personnels à se réunir dès la rentrée pour débattre des exigences à porter et des moyens à mettre en œuvre pour obtenir satisfaction.

**C'EST TOUS
ENSEMBLE
QU'IL FAUT LUTTER**



C'est quoi une rentrée Peillon ?

Une rentrée Peillon, c'est d'abord et avant tout une rentrée avec une suppression massive de postes dans l'éducation nationale. Une rentrée où 13000 postes supplémentaires sont supprimés. Le millier d'enseignants dont le nouveau gouvernement a annulé la suppression ne peut le masquer. Ces 13000 suppressions de postes toujours plus difficiles à avaler viennent s'ajouter aux précédentes, alors même qu'à la rentrée 2011 nous étions déjà dans une extrême situation de pénurie.

Ainsi, presque pas de RASED cette année, la mesure de suppression des 2500 postes n'est pas annulée et ce sont bien les enfants en plus grande difficulté qui seront lésés par cette mesure.

L'accès à la maternelle pour les enfants de moins de 3 ans ne peut pas non plus être satisfait dans l'état actuel des choses. A cela vient s'ajouter des classes encore plus chargées, des insuffisances criantes en moyens de remplacements, des options et des filières inaccessibles et bien sûr des conditions de travail dégradées pour tous, élèves et personnels.

Une rentrée Peillon, c'est aussi un recours massif à la précarité et aux contrats aidés : ce type de contrat ne fait que maintenir les personnels dans la précarité alors qu'il s'agit de missions pérennes qu'il faut titulariser sur des emplois de fonctionnaires. De même, la décision de créer un nouvel emploi de "médiateur violences", nommé APS, une fois de plus précaire, et alors que les postes de surveillants sont notoirement insuffisants, n'est pas acceptable.

Une rentrée Peillon, c'est aussi une nouvelle année pour les enseignants stagiaires sans réelle formation que ce soit dans le premier ou le second degré.

Après que le Conseil d'État ait annulé au 31 juillet 2012 le cahier des charges de la formation des professeurs et des CPE, rien n'était plus facile que d'opérer un véritable changement dans les conditions d'entrée dans le métier des stagiaires. Mais Peillon a décidé cet été de publier le cahier des charges préparé par Wauquiez et Chatel, alors que ce projet avait été unanimement condamné par le

CNESER (le 19 mars) et par le Conseil Supérieur de l'Éducation (le 12 avril). Une fois de plus sur ce thème, le gouvernement actuel continue sur la même voie que ses prédécesseurs.

Pour le moment, la seule nouveauté est la création de 6 000 emplois d'avenir « professeurs » attribués chaque année à des étudiants boursiers en deuxième année de licence, qui se destinent à l'enseignement. En contrepartie d'une aide financière et d'heures de mission rémunérées en premier et second cycle, ils s'engagent à se présenter à un concours de recrutement de l'éducation nationale à l'issue de leurs trois années de contrat. A défaut d'une véritable formation rémunérée, le seul recours utilisé ici est encore la précarité !

Le gouvernement socialiste actuel choisit la continuité en y mêlant quelques aménagements qui restent largement marginaux là où un véritable plan d'urgence était nécessaire et réalisable avec une véritable volonté politique de changement. L'argument utilisé ces derniers temps contre l'insuffisance des réformes est celui de la grande consultation pour l'école or il semble bien que cette justification, même si elle marque un changement de méthode, est celle du gain de temps pour ne pas agir. Pourquoi en effet ne pas avoir gelé certains dispositifs comme base-élèves, l'aide personnalisée ou le Livret Personnel de Compétences ? Cela ne coûtait rien et aurait marqué une réelle volonté de rupture avec le gouvernement précédent.

C'est pourquoi SUD Education continue de réclamer la réouverture des 2500 postes RASED supprimés, la mise en place de formations spécialisées pour rétablir les réseaux d'aides complets, la création de postes de Maîtres E et G, de psychologues, l'augmentation des moyens de remplacement, la baisse significative des effectifs-classe par des créations de postes à la hauteur des besoins, le réemploi et la titularisation sans conditions de concours ni discriminations de nationalité de tous les précaires, le retour d'une véritable formation rémunérée sur 2 ans pour les stagiaires, mais aussi la suppression des dispositifs libéricides comme le Livret Personnel de Compétences, les systèmes de fichage centralisé des élèves et des personnels.

Tous ensemble, exigeons un réel changement !



7 avenue de Cambridge
14200 HEROUVILLE ST CLAIR

Mel : sudeduc14@free.fr
Téléphone : 06 72 67 50 13 et 02 31 24 23 36



BULLETIN D'ADHESION ANNEE 2012 – 2013

A remplir complètement même si vous étiez adhérent(e) l'année dernière

NOM : Adhésion
PRENOM : Réadhésion

ADRESSE PERSONNELLE

Rue ou lieu-dit :
Code postal : Ville :
Tel : Ou
Mel :

ETABLISSEMENT D'EXERCICE

Nom : Ville :

SITUATION PROFESSIONNELLE

Catégorie (PE, Cert, Agr, PLP, AE, OEA, OP...) : Temps complet
Statut (titulaire, stagiaire, contractuel...) : Temps partiel
Discipline ou fonction exacte : Disponibilité

Montant de cotisation

Vous avez la possibilité de payer en plusieurs fois en établissant dès l'adhésion de 2 à 4 chèques à l'ordre de Sud Education et en remplissant le tableau ci-dessous.

NB : les chèques ne sont pas obligatoirement du même montant : arrondissez à l'euro !

	A encaisser au début du mois	Montant du chèque
Chèque n° 1		
Chèque n° 2		
Chèque n° 3		
Chèque n° 4		

En cas de situation financière difficile, notamment pour les non imposables, contacter le syndicat pour trouver une solution adaptée.

Barème cotisations 2012-2013

Salaire net mensuel	Cotisation annuelle	Salaire net mensuel	Cotisation annuelle
De 0 € à 599 €	6 €	De 2 020 € à 2 169 €	169 €
De 600 € à 749 €	15 €	De 2 170 € à 2 319 €	202 €
De 750 € à 899 €	21 €	De 2 320 € à 2 469 €	228 €
De 900 € à 1 099 €	33 €	De 2 470 € à 2 629 €	260 €
De 1 100 € à 1 249 €	45 €	De 2 630 € à 2 779 €	310 €
De 1 250 € à 1 399 €	58 €	De 2 780 € à 2 929 €	346 €
De 1 400 € à 1 559 €	83 €	De 2 930 € à 3 089 €	382 €
De 1 560 € à 1 699 €	105 €	De 3 090 € à 3 219 €	420 €
De 1 700 € à 1 859 €	126 €	De 3 220 € à 3 449 €	454 €
De 1 860 € à 2 019 €	147 €	Plus de 3 450 €	512 €

Les frais de Sud Education (local, courrier, téléphone, presse...) sont exclusivement réglés par les cotisations de ses adhérents. Adhérer c'est permettre à notre syndicat de fonctionner et donc de faire entendre sa voix. Alors adhérez, faites adhérer à Sud Education.

66% de la cotisation **déductible** des impôts (une attestation vous sera fournie en temps utile)
⇒ **coût réel** de l'adhésion **34%** du barème ci-dessus.

**L'information syndicale est un droit :
Vous pouvez déduire ces 3 heures des 108
heures annuelles de service.**

Vous devez envoyer l'information à l' IEN 8 jours
avant la réunion. Ci-dessous un modèle de lettre
pour l' IEN.

*A Mme, M l' IEN
Madame, Monsieur l' Inspecteur*

*J'ai l'honneur de vous informer que conformément
à la loi, je participerai à la réunion d' information
syndicale proposée par Sud Education Calvados
(date.....) de 9h à 12h à
Et que conformément à la loi, je récupérerai ce
temps en n' assistant pas à la réunion.....
prévue le*

Signature

Infos Sud Éducation Calvados

Dispensé de timbrage

CAEN CC

SUD ÉDUCATION CALVADOS
7 Avenue de Cambridge
14200 Hérouville Saint Clair
02 31 24 23 36



Déposé le 21 septembre 2012

Supplément 2 au
Bulletin n°57 - Septembre 2012

Sud Education

un syndicat de SOLIDAIRES

Discriminations, précarité, droits des femmes, sans-papiers,
etc., toutes nos luttes doivent converger, dans le public et le privé.
L'union syndicale Solidaires y contribue activement. (Elle regroupe les
syndicats SUD et d'autres syndicats de différents secteurs profession-
nels). Partout, la solidarité doit l'emporter sur la recherche du profit.

Un syndicat unitaire et inter-catégoriel

Parce que c'est faire le jeu des pouvoirs que de sectoriser les
luttes et d'éparpiller les revendications, nous sommes un syndicat ré-
solument inter-catégoriel : un seul syndicat pour tous les personnels
de l'Éducation Nationale, tous métiers confondus, de la maternelle à
l'université, sans condition ni de statut ni de grade.

Un syndicat démocratique

Tous les mois, nos assemblées générales d'adhérent-e-s (*ou-
vertes aux sympathisant-e-s*) prennent les décisions d'orientation. Nous
pratiquons la rotation des responsabilités. Avec SUD, pas de bureau-
cratie, vos élu-e-s et vos représentant-e-s partagent votre quotidien
professionnel.

Un syndicat de lutte

SUD refuse le clientélisme et la cogestion. Nous refusons de
cautionner les régressions en négociant à la marge les contre-réformes
libérales.

Un syndicat de transformation sociale

SUD lutte pour les revendications immédiates des personnels
(salaires, conditions de travail, protection sociale, etc...) mais aussi pour
une rupture avec ce système qui vit de l'inégalité et de la précarité :

pour une autre école, une autre société.


Directrice de la publication : Nicole Auxépaules
Trimestriel

Prix public : 1 euro le n°.

CPPAP: 0111 S 05665

ISSN: 2101-6534

Imprimé par nos soins



Pour être informé, retrouvez
SUD Education Calvados sur
www.sudeduc14.fr